

Réf: Dossier N° 069415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MELAGNE ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Marcory, anoumabo, vers la pharmacie
anoumabo, Lot 498, Ilot 045

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MELAGNE ENTREPRISE »

Objet : IMPORT-EXPORT DE VEHICULE.

et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, anoumabo, vers la pharmacie
anoumabo, Lot 498, Ilot 045

Dirigeant(s) : M MELAGNE FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00790 du 16/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07105/GTCA/RC/2022 du 16/03/2022

